

Le 11 décembre 2012.

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 11 décembre 2012, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Monsieur Guy Hudon, conseiller
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Madame Johanne Allard, Messieurs Pascal Paquette et Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Nous avons également la présence de M. Serge Leblanc, comptable, pour discuter des différents postes budgétaires et de la santé financière de la municipalité.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget pour 2013, au coût de 576 096 \$.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'envoi d'une copie du budget par circulaire dans la municipalité.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19 h 40).

Accepter sur proposition de Mme Lise Nolette
Seconder par Mme Nicole Côté

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

